



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 21.09.2023

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15

→ Présents : 12

→ Votants : 12

→ Pouvoir : 3

L'an deux mille vingt-trois le Lundi vingt-cinq Septembre à vingt heures trente-quatre minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ère adjointe ; Michaël DUPONT, 2^{ème} adjoint ; François DORMOY ; Olivier ROUSSEAU ; Laurence ADLER ; Gilles RACINET ; Régis BLONDEL ; Chantal BOCHER ; Sandrine BROCHOT ; Laëtitia CAILLAUX.

Etaient absents excusés : Yveline PERROT (pouvoir à Muriel DOMARD) ; Elise BLONDEL (pouvoir à Régis BLONDEL) ; Pascal OLIVIER (pouvoir à Pascale TASD'HOMME) ; Flavien DOBIGNY.

Secrétaire de séance : Mme TASD'HOMME Pascale

Objet de la délibération :

N° 2023 . 09 . 05

CONVENTION GESTION DES CARRIERES

La gestion des carrières dans la fonction publique territoriale étant de plus en plus complexe, le conseil Municipal :

- Décide d'adhérer à la convention 2023/2024 relative aux prestations « Gestion de carrière » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne pour une durée de 3 ans.
- Autorise Madame le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants

Fait et délibéré, à Amillis, le 26 Septembre 2023

Le Maire,
DOMARD Muriel

